



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



JEUDI
MARS 2018 **15** —

L'instruction dans le procès administratif

JOURNÉE D'ÉTUDES —

organisée par l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation Et de l'État
sous la direction de Pascal CAILLE, Maître de conférences-HDR de droit public

AMPHI **1** —

FACULTÉ DE DROIT DE METZ • ILE DU SAULCY

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR

Journée validée au titre de la formation continue des avocats



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



JOURNÉE D'ÉTUDES

IRENEE - Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation Et de l'État

PROGRAMME

L'INSTRUCTION DANS LE PROCÈS ADMINISTRATIF

Sous la direction de Pascal CAILLE, Maître de conférences-HDR,
Université de Lorraine, membre de l'IRENEE

Parce qu'elle constitue la période au cours de laquelle se déploient les argumentations des parties et durant laquelle le juge est susceptible d'ordonner les mesures utiles à la manifestation de la vérité, l'importance de l'instruction dans le procès administratif n'est plus à démontrer. Il serait cependant hâtif de considérer que ce sujet est épuisé.

D'une part, si la procédure est effectivement contradictoire, il est douteux qu'elle soit aussi inquisitoire qu'on le prétend. Si elle est réputée écrite, il n'est pas certain que cet héritage de la justice retenue réponde pleinement aux enjeux du procès administratif moderne. La présentation qui en est traditionnellement donnée ne rend donc que partiellement compte de la réalité de l'instruction dans le procès administratif.

D'autre part, la recherche d'efficacité à laquelle se livre la juridiction administrative, sur fond de réduction des délais moyens de jugement des affaires, a conduit à un accroissement et une diversification des outils mis entre les mains du juge chargé de l'instruction sur lesquels il convient de revenir.

Cette journée d'études a ainsi pour ambition de dresser un état des lieux et s'interroger sur les perspectives d'évolution de l'instruction dans le procès administratif.

9h00 > Café d'accueil

9h30 > Allocutions d'ouvertures

Florent ROEMER, Doyen de la Faculté de Droit de Metz, Maître de conférences de droit privé - Université de Lorraine, membre de l'Institut François Geny (IFG)

Stéphane PIERRÉ-CAPS, Directeur de l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation Et de l'État (IRENEE), Professeur de droit public - Université de Lorraine

INSTRUIRE VITE

Président de séance

Olivier RENAUDIE, Professeur de droit public -
Université de Lorraine, membre de l'IRENEE

L'instruction aujourd'hui

9h50 › « Les dispenses d'instruction. De la pertinence et des dangers d'un outil régulateur »

Christophe FARET, Professeur de droit public -
Université de Lorraine, membre de l'IRENEE

10h10 › « Ce que *Télérecours* a changé dans l'instruction »

Jean-Pierre BONTEMPS, Greffier en chef de
la Cour Administrative d'Appel de Nancy (CAA
Nancy)

10h30 › « Le rapporteur et la contrainte du temps »

Nelly ACH, Premier conseiller au Tribunal
Administratif de Dijon

10h50 › Débats

11h10 › Pause

L'instruction demain

11h30 › « La loyauté dans l'instruction »

Florian POULET, Professeur de droit public -
Université d'Evry-Val d'Essonne, membre du
Centre de Recherche Léon Duguit (CRLD)

11h50 › « Faut-il tendre vers une mise en état ? »

Denis de la BURGADE, Avocat au Conseil d'Etat
et à la Cour de Cassation

12h10 › Débats

12h30 › Pause Déjeuner

INSTRUIRE BIEN

Présidente de séance

Pascale ROUSSELLE,
Présidente du Tribunal Administratif de Nancy

L'instruction et les parties

14h20 › « L'influence exercée par les parties sur la qualité de l'instruction »

Pascal CAILLE, Maître de conférences-HDR de
droit public - Université de Lorraine, membre de
l'IRENEE

14h40 › « L'écrit, vecteur suffisant de
l'instruction ? »

Philippe AZOUAOU, Maître de conférences
de droit public - Université de Cergy-Pontoise,
membre du Laboratoire d'Etudes Juridiques
et Politiques (LEJEP)

15h00 › « La procédure administrative juridic-
tionnelle est-elle réellement inquisitoire ? »

Frédéric ROLIN, Professeur de droit public -
Université Paris-Sud, Directeur scientifique du
GRIDAUH

15h20 › Débats

15h30 › Pause

L'instruction par-delà les parties

15h50 › « L'apport des tiers à l'instruction »

Alexandre CIAUDO, Professeur de droit public -
Université de Franche-Comté, membre
du Centre de Recherches Juridiques de
l'Université de Franche-Comté (CRJFC)

16h10 › « La collégialité concourt-elle à l'ins-
truction ? Regard sur la séance d'instruction »

Nolwen PETON, Rapporteur public - CAA
de Nancy

16h 30 › Débats

17h00 › Rapport de synthèse

Olivier GOHIN, Directeur de l'IPAG de Paris-
CEDOCA, Professeur de droit public -
Université Panthéon-Assas-Paris 2



INFORMATIONS UTILES

Pour tout renseignement retrouvez nous sur notre site
irenee.univ-lorraine.fr
ou par téléphone au 03.72.74.20.65

-
- › Manifestation gratuite, inscription obligatoire pour tout public sur irenee.univ-lorraine.fr
 - › Journée validée au titre de la formation continue des avocats

Pour vous connecter au réseau wifi invité merci de renseigner les codes suivants le jour de la manifestation (valable uniquement pour les personnes inscrites) :

réseau : Université de Lorraine
Identifiant : irenee-mtz
Mot de passe : coll2018

